



COMMISSION ESPACES VERTS

Compte-rendu

Réunion du 23 janvier 2023

HORAIRES: de 18 h 00 h à 20 h 00

PRESENTS : HC , KM, DM, TM, EC, DA, FT (invité), BM, TM (présentation finance)

OBJET DE LA REUNION :

Création de zones « prairie fleurie » (cf fiche)

Suite à la mise en place printemps 2022 d'un essai de zones de « prairie naturelle » et de « prairie fleurie » (note d'information ASL espaces verts du 02 avril 2022), il a été convenu d'élargir cette dynamique naturelle à d'autres zones.

La visite d'un professionnel de la ste PISTYLES confirme que le maintien en l'état des gazons est de moins en moins logique au vu de l'évolution climatique et des restriction d'arrosage lors des périodes de sécheresse. La mise en place de prairie fleurie ne nécessite quant à elle aucun arrosage.

Ce projet correspond à une volonté de revenir à une gestion plus naturelle des espaces verts :

- plus de fraîcheur
- plus de fleurs
- plus de couleurs

moins de dépenses :

- consommation d'eau en baisse (moins d'arrosage),
- passages de tontes réduits,
- attirer les papillons, les abeilles ou les oiseaux.
- Moins de bruits (moins de passage de tondeuse)
-

1. Présentation des zones « herbeuses/pelouse de la résidence (cf plan)
2. **Devis : Scarification du sol + graines (avec le plus de fleurs / et avec le moins de graminées)**

batiment A

- 2 zones essais sur la bande entre les allées 14 et 16, toit garages extérieurs et sortie 16 côté piscine (travaux ASL en interne)
- 1 zone bâtiment B (demande de devis PN)
- 1 zone bâtiment C (demande de devis PN)



entre les allées 14 et 16



au dessus des garages extérieurs



sortie allée 16 côté piscine

Bâtiment B



Pignon Sud



Coté sud

Bâtiment C



Terrasse ouest

Bâtiment D (lieu de vie)



Plantations d'arbres et d'arbustes :

Suivant les conseils de jardiniers professionnels (Pistyles), il a été décidé d'ajouter certains arbres et arbustes. L'ajout d'amélanchiers répondra également à la demande de résidents souhaitant des "arbres qui fleurissent". Les espèces choisies sont connues pour pousser dans la région et devraient pouvoir se passer de système d'arrosage après avoir été soutenues les 3 premières années (goûte à goûte). Voir présentation pour détail des lieux et des espèces/variétés choisies.

Ces plantations seraient faites par l'ASL avec des végétaux commandés par la commission EV. L'économie de main d'œuvre devrait permettre de planter plus de végétaux qu'en passant par un prestataire. Voir chiffrage ci-dessous.

Végétal/autre	Coût unitaire	Nb nécessaire	Coût total	Zone
Amélanchier	21,50 €	2	43,00 €	Entre bât B & C + Piscine
Lantana	19,50 €	9	175,50 €	Entre bât B & C + Tilleul bât A
Céanothe	20,00 €	5	100,00 €	Entre B & C
Paulownia	150,00 €	1	150,00 €	Remplacement Albizia
Mahonia	10,50 €	4	42,00 €	Piscine
Heptacodium Tianshan	29,50 €	3	88,50 €	Sous grand tilleul 22 - 22 bis
Sauge	10,50 €	3	31,50 €	Sous grand tilleul 22 - 22 bis
Pittosporum gold	24,50 €	3	73,50 €	Barrière placette 16/18
Diervilla	20,50 €	3	61,50 €	A côté compost
Millepertuis hidcote	5,50 €	6	33,00 €	Sous placette 22 bis
Troène	3,50 €	1	3,50 €	Remplacement if guirlande
Tuyau goutte à goutte + matériel	150,00 €	1	150,00 €	Rajout quand manquant
Proposition arbustes sous-bois	10,00 €	15	150,00 €	Sous-bois
Total			1 102,00 €	

Certains végétaux ont été exclus de la réflexion car ils ne sont plus adaptés à notre environnement (maladie, ravageurs et sécheresse) ou ne le seront plus dans un futur proche (information donnée par Pistyles et confirmée sur le site de l'Office National des Forêts). Les espèces exclues sont les épicéas (sécheresse + attaque de larves de coléoptères appelées scolyte), sapins, érables (maladie de la "sue" due au champignon *Cryptostroma corticale*), les hêtres, les frênes et les platanes.



Maladie de la sue sur un érable



Scolytes dans un épicéa

Budget 22/23 (sous réserve de validation à l'AG) :

Ponctuel :

Catégorie (ponctuel)	Budget 21-22	Réalisé 21-22	AG 22-23	Budget 22-23	Réalisé 22-23	Budget 23-24
EV P01 - Fourniture	0	1051,46	0	1200	150	1400
EV P02 - Végétaux	5000	1960,71	4000	4600	852,26	6000
EV P03 - Outillage	0	270,7	0	300	76,1	400
EV P04 - Elagage	500	3873	2000	4500	1539,3	5500
EV P05	0	0	0	0	0	0
EV P06	0	0	0	0	0	0
EV P07	0	0	0	0	0	0
EV P08	0	0	0	0	0	0
EV P09	0	0	0	0	0	0
EV P10	0	0	0	0	0	0
TOTAL EV Ponctuel	5 500,00 €	7 155,87 €	6 000,00 €	10 600,00 €	2 617,66 €	13 300,00 €

Récurrent :

Catégorie (récurrent)	Budget 21-22	Réalisé 21-22	AG 22-23	Budget 22-23	Réalisé 22-23	Budget 23-24
EV R01 - Contrat Entretien	20000	12082,24	18000	12960	0	13500
EV R02 - Eau arrosage	6400	5718,23	6000	3140	0	3400
EV R03	0	0	0	0	0	0
EV R04	0	0	0	0	0	0
EV R05	0	0	0	0	0	0
EV R06	0	0	0	0	0	0
EV R07	0	0	0	0	0	0
EV R08	0	0	0	0	0	0
EV R09	0	0	0	0	0	0
EV R10	0	0	0	0	0	0
TOTAL EV Récurrent	26 400,00 €	17 800,47 €	24 000,00 €	16 100,00 €	- €	16 900,00 €

Conclusion : Nos actions devront être adaptées en fonction du résultat de l'AG. Par exemple, décaler des plantations, reporter l'abattage de certains arbres non-dangereux ou commander des plantes sur le budget de cette année pour plantation cette automne etc.

Zone d'activités récréatives

- A présenter en résolution à l'assemblée générale 2023
- Hors budget ASL – investissement faire une présentation
- les + :
 - valorisation de l'accès complémentaire au sous-bois,
 - réduction du bruit au niveau des placettes car les enfants pourront jouer dans le sous-bois
 - espace plat permettant de réaliser des événements,



Revoir la hauteur de taille pour la haie « BOYER »

Actuellement :

- 2,50 m vers l'allée 10
- 1,80 m vers l'allée 16

Communication

- mettre les CR sur le site

- fonctionnement de la newsletter
- faire une information sur la maladies des érables
- faire 2 pages pour l'AG pour présenter la commission EV et ses projets

Prévoir des sessions collectives (interne ASL)

- désherbage placette du 22 / **en avril**
- compost/paillage des arbres, arbustes, haies / **en mars**
- refaire les trois bandes proches sortie piétons garage bat A (vu avec EC et HC) / **en mars**
- scarification des zones herbeuse / **en avril**



Divers

- Refaire le point avec le Bellavista pour la taille de la haie (@Thierry MARCIA)
- Nichoirs pour chauve souris :
 - zone d'installation à déterminer
 - fabrication
 - à installer début avril
 - <https://chauve-souris.ca/installer-un-dortoir-chauves-souris>
- Arbre à insectes
 - zone d'installation à déterminer (sous le lieu de vie!?)
 - fabrication
- Revoir le cahier des charges pour le prestataire EV
 - cf fiche